



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° DEJIC03-130123
AN06420230113127

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités et les établissements au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégories A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à PAU le 13 janvier 2023

Monsieur Nicolas PATRIARCHE
Président du Centre de Gestion 64

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

Envoyé en préfecture le 13/01/2023
Reçu en préfecture le 13/01/2023
Publié le 
ID : 064-286400031-20230113-DEJIC03_130123-AR

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Date	Référence	Matière
V064220900778112001	Adjoint administratif Adjoint adm. principal de 1ère classe Adjoint adm. principal de 2ème classe	Instructeur des autorisations d'urbanisme	Le grade ne convient pas	35h00	Communauté de communes lacq-orthéz - CCLO 64150 Mourenx	01/01/2023	06420220916313	Urbanisme
V064220900789534001	Technicien Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe	Responsable bâtiments, éclairage public, hygiène et sécurité h/f	Absence de candidature adaptée	35h00	COMMUNE DE JURANÇON 64110 JURANÇON	01/01/2023	06420220923412	

Envoyé en préfecture le 13/01/2023
Reçu en préfecture le 13/01/2023
Publié le
ID : 064-286400031-20230113-DEJIC03_130123-AR